

Avis de constitution

SOCIETE « MATIN AFRICA »

Siège ABIDJAN-KOUMASSI REMBLAIS DERRIERE L'  
ETABLISSEMENT MARIE DOMINIQUE ILOT 245 LOT 17.,  
Lot 17, Ilot 245

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MATIN AFRICA »

Objet : - PREPARER LES PLANS D'EXECUTION ET FAIRE  
LES ETUDES POUR DIFFERENTS TYPES DE  
CONSTRUCTION.

- CONSTRUCTION
- TOUS TRAVAUX BATIMENT
- IMPORT/EXPORT
- COMMERCE GENERALE
- FOURNITURE DE BUREAU
- INSTALLATION DES PRODUITS
- PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-KOUMASSI REMBLAIS DERRIERE L' ETABLISSEMENT MARIE DOMINIQUE ILOT 245 LOT 17., Lot 17, Ilot 245

Dirigeant(s) M ABD AHMAD ALHAJ AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05505 du 04/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33419/GTCA/RC/2024 du 04/06/2024

